

LES OUTILS NUMERIQUES A L'APPUI DES CPTS

ORDRE DU JOUR :

- Introduction : orientations nationales du numérique en santé
- Quels outils numériques régionaux et quels supports mis à disposition des CPTS ?
- Temps d'échange : quelles attentes des CPTS du 78 en termes de services numériques ?

PRESENTATION et TOUR DE TABLE :

Etaient présents :

- L'ARS 78,
- La CPAM 78,
- Le GCS Sesan (structure régionale opératrice privilégiée de l'ARS pour les systèmes d'information,
- L'APTA78 : association plateforme territoriale d'appui sur le 78, représentée ce soir par ses chefs de projet e-parcours sur le territoire ; elle s'occupe de développer l'outil numérique, informer et servir de support de communication avec les professionnels de santé et s'appuie sur le GCS Sesan pour l'aspect technique et déploiement,
- L'ensemble des porteurs de projets CPTS sur le département des Yvelines.

INTRODUCTION : ORIENTATIONS NATIONALES DU NUMERIQUE EN SANTE

Les plateformes numériques permettent :

- d'exploiter les données de santé (health data hub),
- d'apporter des services pour les professionnels (bouquet de services BS) comme pour les citoyens (espace numérique santé ENS),

en ayant pour fil conducteur les thèmes suivants : soutien (télémédecine), engagement (formation, ateliers citoyens), conformité (certification, outils de mesures, référencement) et innovation.

Elles s'appuient sur des services socles (outils de coordination nationaux):

- MSSanté
- DMP
- E-prescription

Qui eux-mêmes s'appuient sur des référentiels socles en termes d'éthique, de sécurité et d'interopérabilité.



QUELS OUTILS NUMERIQUES REGIONAUX ET QUELS SUPPORTS MIS A DISPOSITION DES CPTS ?

Il existe 2 types d'outils numériques :

- Les outils relatifs au patient
- Les outils logistiques non contexte patient dépendants

1. Le Répertoire Opérationnels des Ressources (ROR)

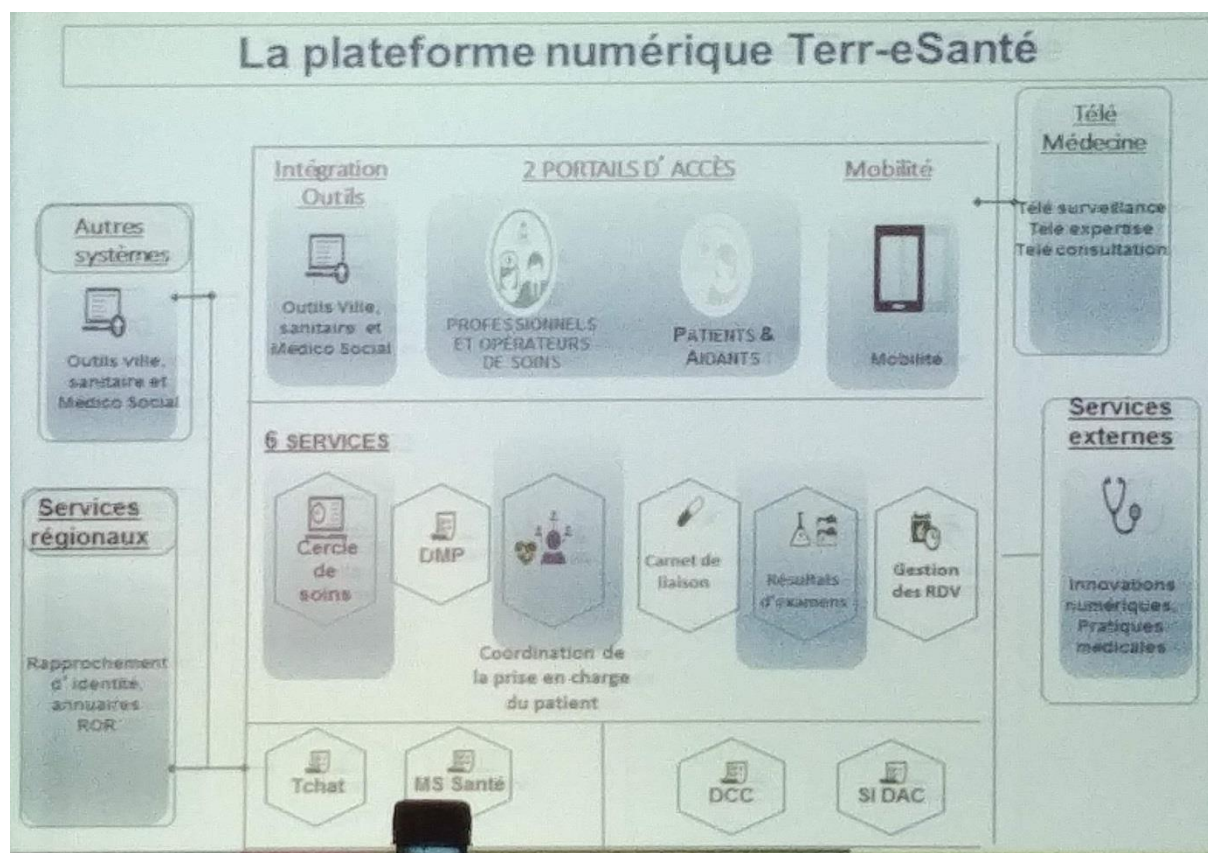
C'est un annuaire évolutif et fiable de l'ensemble des professionnels de santé, développé au niveau régional mais qui doit être progressivement étendu au niveau national.

2. Terr-esanté

C'est une plateforme numérique qui comportent 2 portails d'accès (professionnels du soin et patients), a un accès en mobilité qui offre la possibilité de pratiquer la télémédecine (télésurveillance, télé-expertise ou téléconsultation), et intègre des outils destinés à la ville, au sanitaire et au médico-social. Elle permet de fournir 6 services : cercle de soins, DMP, Coordination de la prise en charge du patient, Carnet de liaison, résultats d'examens et gestion des RDV.

Afin de rendre simple et automatique l'accès à Terr-esanté, les outils de données de santé sont intégrés dans les logiciels des professionnels de santé (PS). A ce jour, tous les logiciels

n'ont pas intégré Terr-esanté et certains doivent ouvrir l'application en parallèle de leur logiciel. Ce point est encore en cours de développement par les équipes du GCS Sesan.



3. CPTS et système d'information (SI)

Le GCS SESAN sert de support pour aider à la mise en place du SI des CPTS. Il apporte son aide pour :

- La mise en place des outils (outils de communication type Maillage, outils des PS de la CPTS, Télé santé, services nécessaires au fonctionnement de la CPTS).
- L'usage des outils régionaux et nationaux.

Au niveau régional, l'ARS IDF et le GCS SESAN peuvent apporter des solutions à plusieurs besoins SI et un accompagnement des CPTS par le biais de services modulaires selon nos besoins, et s'appuyant sur des solutions régionales, élaborées pour et avec des PS d'IDF, et avec des liens possibles vers d'autres solutions (interopérabilité avec les logiciels métiers et privés).

Actuellement, la gestion des RDV dans le cadre de la PDSA est encore à développer. Il n'existe pas encore d'agenda partagé ni d'outil de communication sur les soins non programmés développé par le GCS SESAN. Le Service d'Accès aux Soins (SAS) apportera peut-être des réponses. En attendant, il existe un outil extérieur aux services socles tels que définis au niveau national, intitulé ENTR'ACTES, sur lequel nous avons déjà fait une soirée de formation, mais le GCS SESAN ne développera pas ENTR'ACTES bien qu'il soit intégré à Terr-esanté, ce qui nous permet de l'utiliser malgré tout.

Ces démarches sont faites dans le respect des référentiels nationaux et de la sécurité des données (cadre d'hébergement des données de santé et connexion sécurisée aux solutions).

4. ATOMES

Il s'agit d'un site de promotion du projet de la CPTS. Cet outil clé en main, personnalisable et financé par l'ARS permet de décrire et promouvoir une offre. Il permet donc aux CPTS de :

- Les faire connaître et promouvoir leurs actions auprès des PS et des institutions de leur territoire
- Inciter les partenaires de CPTS à les rejoindre et construire dans le projet de CPTS
- Accéder depuis un point d'accès unique aux services numériques régionaux de santé (annuaire ROR, outil de coordination Terr-esanté, télémedecine, Via Trajectoire...) avec un identifiant / mot de passe unique.
- Personnaliser l'identité visuelle des CPTS et leur contenu.

Il ne permet pas l'envoi de Newsletter. Il a un accès hors connexion ET un accès connecté et peut permettre l'intégration d'actualités, d'événements, l'organisation de réunion, partage de documents....Il est possible de créer un espace partagé de documents (groupes de travail par exemple) qui peut être limité à certains professionnels.

Les sites internet ATOMES disposent d'un haut niveau de sécurité (exploitation chez un hébergeur de données de santé).

5. Usages des S.I. en mobilité

Les sites **ATOMES** sont accessibles sur le navigateur internet des tablettes et smartphones.

Il existe des services de coordination: **Terr-esanté** Pro qui intègre :

- Messagerie instantanée sécurisée entre PS autour d'un patient avec le cercle de soins et entre PS en dehors du patient,
- Recherche d'une offre de soins dans le référentiel régional,
- Notes de suivi, partage d'alertes et de photos en mobilité (plaie, ordonnance,...) entre les PS de la CPTS et avec les autres PS,
- Accès au dossier de coordination régional du patient : documents, résultats d'examens.

ORTIF app permet d'accéder à un service de télé-expertise et de téléconsultation :

- Téléconsultation directe avec le patient,
- Télé-expertise avec accès à un réseau d'experts régionaux,
- Accès aux télé-dossiers, aux examens et au PACS (Picture Archiving and Communication System).

Une seconde réunion sera organisée dans 2 à 3 mois sur la télé-médecine.